

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 07 avril 2021

DELIBERATION

2021/ 30 - SUBVENTIONS 2021.

Il est proposé au Conseil Communal d'accorder des subventions de fonctionnement aux associations, pour les actions mises en place, conformément à leurs statuts, après instruction des dossiers de demande de subvention des associations par le service Animations Vie associative.

Les budgets prévisionnels des associations ont été déposés par leurs soins dans PROGOS et peuvent être sollicités auprès du Service Animations Vie Associative de la Commune associée de Lomme.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **ATTRIBUER** les subventions suivantes au titre de l'année 2021, reprises dans le tableau ci-annexé, pour un montant total de 12.773 € ;
- ◆ **IMPUTER** les dépenses correspondantes :
 - 400,00 € Chapitre 65- article 65748- fonction 201- opération 1070 : Soutien aux associations scolaires- code service : NEN
 - 400,00 € Chapitre 65- article 65748- fonction 201- opération 1070 : Soutien aux associations scolaires- code service : NEN
 - 1 000,00 € Chapitre 65- article 65748 - fonction 311 - opération 1079 : Soutien aux associations culturelles- code service : NEN
 - 6 900,00 € Chapitre 65- article 65748 - fonction 311 - opération 1079 : Soutien aux associations culturelles- code service : NEN
 - 400,00 € Chapitre 65- article 65748 - fonction 311 - opération 1079 : Soutien aux associations culturelles- code service : NEN
 - 2 500,00 € Chapitre 65- article 65748 - fonction 311 - opération 1079 : Soutien aux associations culturelles- code service : NEN
 - 400,00 € Chapitre 65- article 65748 - fonction 311 - opération 1079 : Soutien aux associations culturelles- code service : NEN
 - 773,00 € Chapitre 65- article 65748 - fonction 311 - opération 1079 : Soutien aux associations culturelles- code service : NEN

ADOPTE A LA MAJORITE,

Abstention : M. MOULIN

Fait et délibéré à Lomme, les jours, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme